AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (12)ItemJean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 24 novembre 1872

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 24 novembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)
Collation6 p. (319r, 320v, 321r, 322v, 323r, 324v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 24 novembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46050

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction24 novembre 1872
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
DestinataireAudoy, Armand (1825-1891)
Lieu de destinationLaon (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméSur les écoles du Familistère. Godin explique au préfet que l'instituteur des écoles du Familistère veut contracter l'engagement décennal, mais que les écoles libres du Familistère ne sont pas encore reconnues d'utilité publique. Il propose que l'instituteur entre momentanément dans les écoles communales de Guise et y contracte son engagement avant de reprendre sa fonction au Familistère, comme l'y invite le ministère. Godin ajoute qu'il ne craint pas la visite des inspecteurs dans les écoles du Familistère, mais « je désire beaucoup rester maître du programme d'enseignement et de la direction de ces écoles ».

NotesArmand Audoy est préfet de l'Aisne d'avril 1871 à mai 1873. SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

Éducation, Familistère

Personnes citées

- Faivre [monsieur]
- Ministère de l'Instruction publique (France)

Lieux citésGuise (Aisne)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 05/11/2024